Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 104 (1959)
Heft: 9

Artikel: L'avis d'un commandant de régiment
Autor: Michaud, G.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342955

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'avis d'un commandant de régiment

Je crois que le journal *Une Div.* a été en général bien accueilli par la troupe. Je ne suis peut-être pas assez près des hommes pour juger de leurs réactions. Dans mon EM, ces numéros de *Une Div.* ont été appréciés assez diversement. Certains d'entre eux nous ont paru un peu minces, ce qui ne veut pas dire que l'expérience ne doit pas être poursuivie, mais peut-être devraient-ils être préparés plus longtemps d'avance, de façon que certains articles solides puissent en renforcer la matière.

Les sondages d'opinion ont intéressé les unités qui y ont été soumises. A l'heure actuelle, je n'en connais absolument pas le résultat, c'est pourquoi il m'est impossible de dire si ce genre d'information doit être poursuivi sur une plus vaste échelle. C'est, me semble-t-il, seulement lorsque nous verrons ce que l'on peut tirer de l'expérience faite au C.R. passé que l'on pourra se prononcer sur ce point.

J'ai été extrêmement satisfait des journées d'information. Dans ce domaine-là, je pense pouvoir affirmer que l'expérience est positive et que la formule des deux jours avec une soirée est infiniment meilleure que celle d'une journée complète, comme je l'avais fait l'année passée. Les discussions du mardi soir en particulier m'ont apporté une foule de renseignements sur l'état d'esprit de nos hommes. Nous nous sommes entretenus très librement, mais, — je tiens à la dire, — très correctement aussi de certaines questions qui préoccupent l'opinion de nos soldats, soit le problème de l'armement atomique, celui des caisses de compensation, celui du sport à l'armée et même celui de l'éducation des enfants dans le cadre de la famille et de la société moderne. Tous ces sujets ont été introduits par des rapporteurs qui en avaient discuté par petits groupes avec leurs camarades et ce qui m'a frappé avant tout, c'est le sérieux avec lequel ces rapporteurs présentaient les conclusions de leurs groupes. Sur le problème de l'armement atomique en particulier, les soldats se sont exprimés avec beaucoup de mesure et un sens très aigu de la difficulté qu'il y a à trancher la question. Très peu étaient entièrement pour ou contre. Tous sentaient les nuances qui doivent intervenir quand on parle de ce sujet. Dans le domaine des caisses de compensation, il est ressorti

que les soldats étaient très sensibles à certaines différences flagrantes de traitement suivant les catégories d'ouvriers ou d'employés qui sont dans les unités. Il y a là, je crois, toute une action qui devrait être menée sur les plans parlementaires cantonaux ou fédéral pour arriver à une plus grande égalité de traitement. Quant au sport à l'armée, des suggestions positives ont été faites dont je tiendrai compte dans le cadre du rgt pour le C.R. de l'année prochaine.

Les conférences elles-mêmes, faites par des hommes de premier plan, ont remporté un très grand succès et ont provoqué des discussions nourries. Je sais d'autre part que dans beaucoup d'unités les hommes qui ont participé à notre journée d'information ont parlé des questions qui leur avaient été présentées avec leurs camarades. Je pense également que le fait d'avoir orienté pendant le C.C. les officiers a permis aux discussions dans le cadre des unités de se dérouler dans de meilleures conditions.

J'ai eu l'occasion de voir l'émission de TV consacrée au défilé. Elle m'a paru fort bien réussie et je sais que les civils qui l'ont suivie l'ont beaucoup appréciée.

Colonel G. MICHAUD
Cdt. Rgt.Inf. 2

L'information est-elle compatible avec l'idée de la discipline ?

L'information, telle qu'elle fut entreprise durant le cours de répétition 1959 de la 1ère division, s'est exercée sur les quatre plans connus

— de l'information du public par la voie de la presse, de la radio et de la télévision,
— de la diffusion à la troupe du journal de division *Une Div.*,
— du sondage d'opinion, et
— des journées d'information proprement dites.

Pour répondre à la question de savoir si l'*information* est compatible avec l'idée de la *discipline*, il convient de déterminer, tout d'abord, ce qu'est la discipline dans notre armée, pour examiner